Infos pratiques

➔ PERMANENCES DES ÉLUS

- **Le maire : Jean-Paul Loyer**
  Affaires générales
  tous les jours sur rendez-vous
- **1er adjoint : Philippe Allier**
  Urbanisme, finances
  mercredi matin sur rendez-vous.
- **2ème adjoint : Alain Blaise**
  Affaires scolaires et périscolaires
  samedi de 9h30 à 11h sur rendez-vous.
- **3ème adjoint : Michel Douillard**
  Voirie, bâtiment, assainissement
  lundi de 14h à 16 h sur rendez-vous.
- **4ème adjointe : Jacqueline Levesque**
  Affaires sociales et communication
  mardi de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous.
- **5ème adjoint : Michel Moreau**
  Vie associative, sport et culture
  mercredi de 15h à 17h30 sur rendez-vous.

➔ HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi	8h30/12h	13h30/17h30
Mardi	8h30/12h	Fermé au public l'après-midi
Mer.	8h30/12h30	14h/17h30
Jeudi	8h30/12h	13h30/17h30
Ven.	8h30/12h	Fermé au public l'après-midi
Sam.	9h/11h30	Permanence de l'état-civil

☎ **02 40 06 53 18**
E-mail : mairie.chateau-thebaud@orange.fr
Site internet : www.chateau-thebaud.fr

➔ GARDES DE NUIT ET WEEK-END

Médecins et ambulances	☎ 15
Gendarmerie	☎ 17
Pharmacie de garde	☎ 3237

Directeur de la publication : Jean-Paul Loyer
Responsable de la communication : Jacqueline Levesque
Nombre d'exemplaires : 1 250.
Dépôt légal : 3ème trimestre 2011

Conception et impression :
IMPRIMERIE 2000 Vieillevigne
Tél. 0820 222 264
La couverture du bulletin est imprimée avec des encres végétales sur papier non chloré et l'intérieur sur papier 100% recyclé.
L'IMPRIMERIE 2000 respecte l'environnement et est labellisée IMPRIM'VERT.

Editorial

En ce début d'année 2012, je viens présenter mes meilleurs vœux aux castelthébaldais, que cette année soit pleine de sérénité, de paix, de santé et de réussite dans vos projets.

L'année passée aura été une année de travaux : la rue de la Forge et la route de Montbert ont été aménagées et inaugurées. Les anciens sanitaires et préaux de l'école Marcel Canonnet ont été démolis et reconstruits. Cet établissement scolaire dispose aujourd'hui d'équipements de qualité qui seront inaugurés le 20 janvier prochain.

Pour 2012, suite à l'étude stratégique, les réflexions sont poursuivies sur l'avenir des sites du patronage et du presbytère. Le site du presbytère est pressenti pour accueillir la future bibliothèque, le patronage pour des logements sociaux, la SAMO fait actuellement une étude de faisabilité.

Je souhaite également une bonne année aux associations, aux entreprises, aux viticulteurs qui par leur dynamisme animent notre commune toute l'année.

Excellente année à tous.

Le Maire,
Jean-Paul LOYER

Dates à retenir

✔ **Elections Présidentielles**
Dimanches 22 avril et 6 mai 2012
Salles Arcades ou Maine (sous la mairie) selon le bureau de vote indiqué sur votre carte électorale.
*Les cartes seront envoyées courant mars à chaque personne inscrite sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011.

✔ **Elections Législatives**
Dimanches 10 & 17 juin 2012
Salles Arcades ou Maine (sous la mairie) selon le bureau de vote indiqué sur votre carte électorale.

Sommaire

La Vie Municipale - page 2 à 13
- Compte rendus des Conseils municipaux
- Dates à retenir
- Commission Archive
- Combien ça coûte ?
- Compte rendu des «Journées du Souvenir»
- Interview
- Etude stratégique
- Enfance Jeunesse
- Souvenez-vous
- Divers

La Vie scolaire - page 13
- Ecole Marcel Canonnet

La Vie Associative - page 14 à 16
- Le Téléthon
- Caffino
- L'amicale laïque
- L'ADMR
- Le club des amis réunis

Infos Pratiques - page 17 à 20
- Rappels
- Etat Civil
- Evènement parentalité
- Calendrier des manifestations
- Nouveau sur la commune
- Divers

Intercommunalité - page 20
- Sol en Vigne

LA VIE MUNICIPALE

L'intégralité des comptes rendus du conseil municipal sont consultables en mairie.

COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

Compte rendu de conseil municipal du 12 septembre

■ **Approbation de la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)**

Après en avoir délibéré, par dix-sept voix pour et deux abstentions (19 votants) le Conseil Municipal :
APPROUVE la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme.

■ **Classement de la voirie communale**

M. Michel DOUILLARD propose une actualisation de la voirie communale car l'ancien classement de 1999 est obsolète et de nombreuses voies doivent désormais être classées dans les voies communales. Outre une régularisation juridique, ce classement permettra de fixer un nouveau linéaire total des voies servant au calcul de la D.G.F. (dotation globale de fonctionnement attribuée par l'Etat).
Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le Conseil Municipal :
APPROUVE le classement.

■ **Recours à du personnel occasionnel : animation jeunesse**

M. le Maire explique, qu'il convient de recourir à du personnel vacataire afin de renforcer l'encadrement de l'accueil de loisirs en fonction des effectifs attendus (mercredi et vacances).
En effet l'équipe d'animation dispose d'un noyau de 3 animateurs titulaires mais il est souvent nécessaire d'employer un animateur supplémentaire afin d'accueillir plus de 36 enfants.
Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le Conseil Municipal :
APPROUVE le recours à des animateurs auxiliaires au sein du service enfance jeunesse, dans le cadre du centre de loisirs.
AUTORISE M. le Maire à signer les arrêtés de nominations nécessaires au maintien du service.

■ **Création d'un poste en contrat d'adaptation à l'emploi**

M. le Maire propose, en collaboration avec la mission locale, de recourir à un contrat aidé de type CAE, afin de renforcer notre encadrement, en particulier à l'accueil périscolaire, du fait d'une importante augmentation des effectifs lors de cette rentrée.
Il est rappelé que la participation de l'Etat est limitée à 60 % sur 22 heures hebdomadaire (exonération des charges patronales et sociales).
Durée proposée : 23 heures (annualisées)
APPROUVE la signature d'un Contrat d'adaptation dans l'emploi dans le cadre des contrats uniques d'insertion :
- durée : 9 mois - temps annualisé à 23 heures par semaine
AUTORISE M. Le Maire à signer le contrat correspondant.

■ **Questions et informations diverses**

Le conseil propose que, avant toute évolution statutaire majeure comme celle du transfert de la compétence assainissement collectif, soient présentés les résultats de l'étude sur les rapprochements d'intercommunalité sur le périmètre du territoire du Pays du Vignoble Nantais qui seront ainsi mis à profit pour éclairer les choix à venir en matière d'évolution des structures et leurs compétences.

Compte rendu de conseil municipal du 10 octobre 2011

■ **Rapport annuel 2010 de la Communauté de Communes « Sèvre Maine et Goulaine**

M. le Maire présente ce point et demande aux conseillers s'il y a des remarques relatives au rapport annuel d'activités 2010 de la Communauté de Communes « Sèvre Maine et Goulaine.
Considérant qu'il n'y a aucune remarque à ce titre.
Le conseil municipal prend acte du rapport annuel d'activités 2010 de la CCSMG.

■ **Syndicat Départemental d'Electrification de Loire-Atlantique : modification des statuts**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 5211-17 et L5211-18 et L. 5211-20,

Vu la délibération n°2011-07 du comité du SYDELA en date du 25 mai 2011 adoptant les nouveaux statuts,
M. le Maire présente ce point et rappelle que les statuts qui régissent actuellement l'organisation et le fonctionnement du SYDELA II sont entrés en vigueur le 1er juin 2008. Il apparaît aujourd'hui souhaitable de les faire évoluer sur les points suivants :

1 – Maintenance en éclairage public
2 - Installations de communication électronique (habilitation à intervenir)
3 – Schéma organisationnel
5 – Missions de coordonnateur de groupements de commandes

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De modifier les statuts de la communauté de communes afin de lui retirer les compétences liées à l'énergie qui lui avaient été confiées :
  - Distribution publique d'énergie électrique,
  - Investissements en éclairage public,
  - Distribution publique de gaz.
- D'approuver le projet de nouveaux statuts du SYDELA joint en annexe, dont la date d'entrée en vigueur est prévue le 1er janvier 2012, et d'adhérer à ce syndicat mixte.

Par ailleurs, il est rappelé au conseil municipal que la commune a confié au SYDELA, via la communauté de communes les compétences optionnelles « investissements en éclairage public » et « distribution publique de gaz ». En ce qui concerne cette première compétence, le syndicat départemental exerce donc la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux neufs et de rénovation réalisés sur le territoire communal.
Compte-tenu de l'évolution statutaire proposée, le conseil municipal est invité à confirmer que ces compétences sont exercées directement par le SYDELA pour le compte de la commune.
Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le Conseil Municipal :

DECIDE

De confirmer qu'à cette date les compétences optionnelles relatives à la distribution publique de gaz et aux investissements en éclairage public continueront à être exercées par le syndicat départemental pour le compte de la commune.

■ Demande d'exonération des taxes foncières sur les propriétés non bâties (Vignes)

M. ALLIER, adjoint aux finances, rappelle l'objet de la demande et précise que cette exonération représente une perte annuelle évaluée à 47 200 € environ (base 2010). La commission finances a considéré que la commune n'avait pas les moyens de perdre un montant de recettes équivalent au 2/3 du foncier non bâti. A titre comparatif, pour compenser une telle perte sur notre fiscalité locale, il serait nécessaire d'augmenter la taxe d'habitation de 12 % ou la taxe foncière sur les propriétés bâtis de 14 %. De plus il est rappelé que les vignerons ne seraient pas bénéficiaires en totalité de cette aide dans la mesure où ils ne sont pas propriétaires de toutes les terres exploitées.
M. le Maire, sur proposition de la commission Finances, propose de voter à bulletin secret afin que tous les membres de l'assemblée puissent s'exprimer librement.
Après en avoir délibéré, par dix-huit voix contre et une abstention (19 votants) le Conseil Municipal
DESAPPROUVE une exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, dans le cadre de l'article 1395 A Bis du code général des impôts,

■ Mise en place de la Taxe d'aménagement et fixation de son taux

Monsieur le Maire indique que pour financer les équipements publics de la commune, une nouvelle taxe remplaçant la taxe locale d'équipement et la participation pour aménagement d'ensemble a été créée. Elle sera applicable à compter du 1er mars 2012. Elle est aussi destinée à remplacer, au 1er janvier 2015, les participations telles que, notamment, la participation pour voirie et réseaux (PVR), la participation pour raccordement à l'égout (PRE).
La commune ayant un Plan Local d'Urbanisme approuvé, la taxe d'aménagement s'applique de plein droit au taux de 1%. La commune peut toutefois fixer librement dans le cadre des articles L. 331- 14 et L. 332-15 un autre taux et dans le cadre de l'article L. 331-9 un certain nombre d'exonérations.
Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 331-1 et suivants ;
Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le Conseil Municipal :

DECIDE

- **d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement** au taux de 5%;

La présente délibération est valable pour une durée de 3 ans (soit jusqu'au 31 décembre 2014). Toutefois, le taux et les exonérations fixés ci-dessus pourront être modifiés tous les ans.
Elle est transmise au service de l'État chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1er jour du 2ème mois suivant son adoption.

LA VIE MUNICIPALE

Compte rendu de conseil municipal du 4 novembre 2011

Approbation du règlement intérieur des services municipaux

M. le Maire présente ce point et rappelle que le règlement est aujourd'hui considéré comme une nécessité dans l'organisation d'une collectivité. Il représente un outil juridique utile à l'employeur et aux agents. Par ailleurs il rappelle que ce type de règlement est obligatoire pour les entreprises privées à partir de 20 salariés (la commune compte aujourd'hui 30 agents).

Considérant que le projet de règlement est prêt à être proposé à l'approbation du conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le Conseil Municipal :

APPROUVE le règlement intérieur.

Tarifs des actions du C.E.L. 2011-2012

M. BLAISE explique que la commission essaye de faire preuve de cohérence sachant que les dépenses qui font l'objet d'une participation des familles sont principalement liées à la nécessité de recourir à des intervenants extérieurs payants.

La commission s'est réunie et après avis du comité de pilotage du CEL réunie le 20 octobre 2011, il est proposé les tarifs suivants.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le Conseil Municipal :

APPROUVE les tarifs des activités du CEL 2011-2012, voir sur le site de la commune rubrique enfance jeunesse www.chateau-thebaud.fr

Approbation des orthographes des noms des hameaux de la commune

M. DOUILLARD rappelle que plusieurs hameaux de la commune sont connus sous plusieurs orthographes. Cela pose de nombreux problèmes (erreur d'adresse, géolocalisation, ..) et occasionne une certaine confusion.

La municipalité propose de fixer de manière définitive l'orthographe officielle de ces hameaux.

A cet effet les services ont rassemblé les différentes versions (cadastre, usuelle, signalétique,…) et la commission « archives » a également été consultée pour avis.

Les conseillers sont avisés d'une remarque d'un habitant du Chessis qui estime que le village avait auparavant l'orthographe suivante : le « Chez six ». (cf. cadastre)

Les conseillers après examen des propositions de la commission font remarquer qu'il manque les villages suivants : Chantemerle et La Haie. Le village des Montils doit être écrit les « Montils » et non « les Montis ».

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le Conseil Municipal :

APPROUVE l'orthographe des hameaux suivants : Grenaizé Aveneaux (les) Gros Cailloux (les) Barbotière (la) Guette Loup Baslerie (la)Haie (la)Basse Poterie (la) Hermitage(l'), Basse Rivière (la), Huche Loup, Bauche (la), Huche Loup (route d'), Bauches (les), Jaunaie (la), Beau laurier, Landes (les), Beau Soleil, Landes Bernard (les), Beauséjour, Landes Devin (les), Bel-Abord, Maisonneuve (la), Belle Etoile (la), Mare Noire (la), Belle Ville, Maupas (le), Belle Vue, Milsandière (la), Blancheterie (la), Mon Plaisir, Bois-Joli (le), Montils (les), Bonne Fontaine, Moulin de la Templerie (le), Bourdinière (la), Moulin du Rafflay (le), Boutineries (les), Moulin Neuf (le), Brairon, Moulin Saint Gabriel (le), Brairon (route de), Moulinier(le), Branchetière (la), Noë (la), Braudières (les), Nouette (la), Brosses (les), Oumeau (l'), Butay (le), Pas Breton (le), Butay (route du), Penissière (la), Butte (la), Petit Bar Sauvage (le), Butterie (la) , Petit Clos (le), Caffino, Petit Douet (le), Carcauderie (la), Petite Jaunaie (la), Champ-Martin (le), Petite Placelière (la), Chantegrolle , Petite Rochette (la), Chantemerle, Pigrel (le), Châtelier (le), Pinier (le), Chauveau, Placelière (la), Chauvinière (la), Plessis (le), Chemin des Montils, Port Bodin, Chêne (le), Poterie (la), Chessis (le), Pouvellerie (la), Croix (les), Praudière (la), Croix Rouge (la), Prineau (le), Dartana, Rafflay (le), Enclos (l'), Raudières (les), Fontenelles (les), Roche aux Loups (la),Fruitière (la), Ronzerais (le),Gagnerie (la), Saint Martin, Gaillotière (la), Saules (les), Garennes (les), Suaude (la), Gars de Bizeux (les), Templerie (la), Gatz (les), Trianon (le), Giétrie (la), Turmelière (la), Gobarderie (la), Vallée (la), Grand Bar Sauvage (le), Verger (le),Grand Moulin (le), Verrie (la), Grand Taillis (le) du Rafflay, Vivier (le).

La commission archives

RECENSEMENT ET ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE CHÂTEAU-THÉBAUD

Connaître l'évolution des populations a toujours été au cours de l'histoire, une préoccupation permanente de tous ceux qui sont en charge de collectivités publiques. De nos jours le recensement permet de définir le nombre légal d'habitants de chaque commune. La connaissance de ce nombre est indispensable à l'application de certaines règles administratives. Il permet de calculer pour chaque commune :

- La dotation globale de fonctionnement
- Le nombre de conseillers municipaux
- Les indemnités versées au maire et ses adjoints
- La détermination du mode de scrutin
- Les implantations d'officine de pharmacie
- Les barèmes de certaines taxes
- Les communes de moins de 10000 habitants font l'objet d'un recensement tous les 5 ans

Histoire du recensement à Château-Thébaud

On retrouve dans un document officiel (aux archives départementales) datant de 1797 un recensement de la population indiquant à cette époque/854 habitants.

Evolution de la population de 1793 à 1831

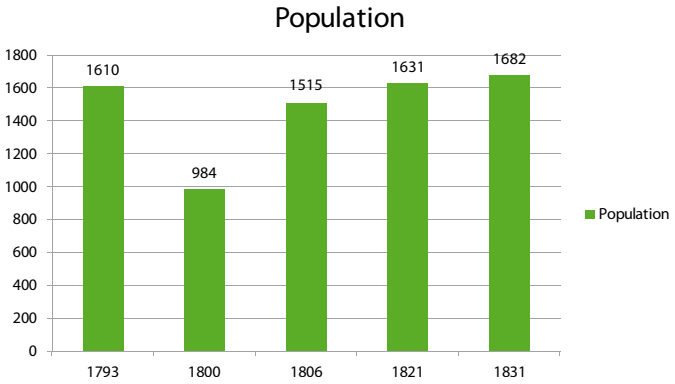

Source : Bibliothèque nationale, école des hautes études en sciences sociales (http://cassini.ehess.fr/).

Les bouleversements de la révolution française avec la guerre de Vendée et ses victimes civiles et militaires provoquent une chute brutale de la population, notre commune perd à ce moment la moitié de sa population.

A partir des années 1836, les recensements plus réguliers nous permettent de suivre avec plus de précision l'évolution de la population et des professions.

L'évolution des métiers en 1836

A cette période, cultivateurs et artisans (en majorité des auxiliaires de l'agriculture: forgeron, bourrelier, charron) représentent l'activité économique principale de notre commune. La population est relativement jeune : 41% à moins de 20 ans (694 habitants). En 1836 une gendarmerie existait à Château-Thébaud avec 5 gendarmes, et quelques militaires, cette institution ne restera en place qu'une année. D'autres métiers existent comme bluttier (qui traite la farine) postillon (conducteur de la poste à cheval) taillandier (fabricant d'outils).

Catégories socio-professionnelles :

- Laboureur - Cultivateur 48%
- Artisans 22%
- Petits commerçants 2%
- Professions diverses 14%
- Tonnelier 9%
- Propriétaire 5%

Evolution de la population de 1841 à 1911

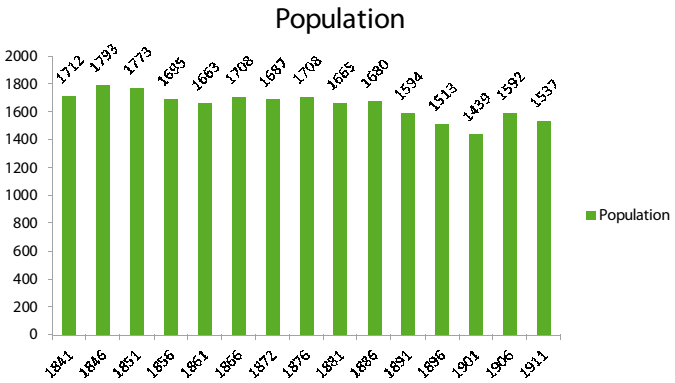

Durant cette période la population de notre commune se stabilise entre 1800 et 1600 habitants.

L'évolution des métiers: en 1936

En 1936, l'activité agricole continue son développement et concentre 70% de l'activité économique communale. Elle comprend

- des propriétaires exploitants employant des journaliers agricoles pour les gros travaux.
- Des métayers apparaissent de plus en plus nombreux
- La viticulture se développe, en 1852 la vigne couvre 600 ha sur notre commune qui chuteront à 350 ha en 1892

LA commission archives

quand surviendra la crise du Phylloxera (dépérissement des vignes provoqué par un insecte qui ravagea les vignes pendant 30 ans avant que s'impose le greffage de la vigne sur un porte greffe résistant).

- Des artisans liés à l'agriculture: forgerons bourreliers, charrons mais aussi charpentiers, menuisiers, tisserands
- Les petits commerçants composés des aubergistes, bouchers, boulangers, marchands épiciers, etc…

- Cultivateur.....69%
- Artisans.....8%
- Petits commerçants.....4%
- Professions diverses.....9%
- Couturières.....5%
- Carrier.....5%

Evolution de la population de 1921 à 2008

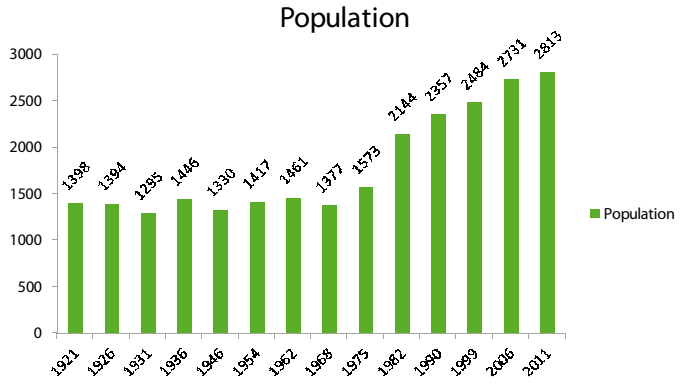

Entre 1911 et 1921, aucun recensement n'est réalisé. La conséquence de la guerre 1914-1918 se traduit par la diminution du nombre d'habitants, accentuée après la seconde guerre mondiale par l'exode rural. Il faut attendre le début des années 1970 et le développement de l'habitat péri-urbain pour que notre commune retrouve une croissance continue de ses habitants dont le nombre atteint au dernier recensement de 2011: 2813 habitants.

Evolution des métiers de 1968 à 2008

Durant cette période de forte croissance économique notre commune voit sa population doublée en 20 ans, une augmentation particulièrement spectaculaire entre 1975-1982 et 1999-2003.

L'activité agricole continue de marquer le territoire et le paysage de notre commune mais les professions tertiaires, les retraités, les artisans, les employés, ouvriers sont désormais les activités dominantes.

Population de 15 ans et plus selon la catégorie socio-professionnelle :

	1999	%	2008	%
Ensemble	1896		2233	
Agriculteurs exploitants	64	3,4	32	1,4
Artisans, commerçants chefs d'entreprises	88	4,6	123	5,5
Cadres professions intellectuelles supérieures	140	7,4	188	8,4
Professions intermédiaires	264	13,9	339	15,2
Employés	2	15,6	382	17,1
Ouvriers	232	12,2	294	13,1
Retraités	456	24,1	566	25,4
Autres activités professionnelles	356		308	13,8

LA VIE MUNICIPALE

COMBIEN ÇA COÛTE ? LES SALLES MUNICIPALES

La commune propose 4 salles à la location : Les Arcades, la Maine, le Bois de la Haie, l'Espace Bois Joli.

Les mises à disposition gratuites (associations, collectivités…) représentent en moyenne les 2/3 des utilisations avec de grandes disparités selon les salles.

Ratio : pour 100 euros dépensés pour les salles, la collectivité récupère en moyenne 39 euros de location.

Zoom sur l'Espace Bois Joli : dépenses annuelles 35 000 euros, recettes annuelles 15 000 euros.

LES JOURNÉES DU SOUVENIR CHÂTEAU-THÉBAUD À SES SOLDATS

Les 11, 12, 13 et 14 Novembre dernier, salle de la Tour, un hommage était rendu à nos soldats au travers d'une exposition organisée par le Souvenir Français « Vertou et Vignoble » et la section UNC AFN de Château-Thébaud en collaboration avec la Municipalité.

A l'issue de la cérémonie à la stèle, Monsieur Jean-Paul LOYER, maire de la commune, Monsieur Gérard BOUSSEAU, maire honoraire et président de la section UNC-AFN et Monsieur Jérôme BOCQUILLON, membre du Souvenir Français, ont inauguré cette manifestation entourée d'une nombreuse assistance. Nous étions honorés par la présence des colonels CIVEL, GLETTY et LECLERC, camarades de Saint-cyriens de Bertrand de VALLOIS et des familles de VALLOIS-DICKINSON et MARCHAIS, parents des deux militaires de la commune tués en Algérie.

A cette occasion, Monsieur René FARGES, bien connu à Château-Thébaud pour son intérêt au Patrimoine et à l'Histoire locale, a remis officiellement à la municipalité les cadres (qu'il a sauvés de la destruction à une époque…) des deux instituteurs de la commune morts pour la France en 14-18, dont celui de Monsieur Paul PLAS, grand-père de notre actuel maire.

Les castelthébaldais sont venus nombreux (près de 500) s'intéresser à leur Histoire et découvrir ces braves Soldats dont certains ont fait le sacrifice de leur vie pour notre liberté. Quelques pièces ont eu un réel succès comme le plan de défense de la commune face à une hypothétique arrivée des Prussiens en 1870, le livret militaire de Jean-Marie DOUILLARD transpercé par la balle allemande qui l'a tué en 1914, la carte postale de Pont-caffino, seul document retrouvé sur la dépouille du marsouin Alphonse GUILLET par les Allemands en 1917 et qui a permis, via la Croix-Rouge, de l'identifier formellement etc… La commission Archives et Patrimoine, qui s'est beaucoup investie lors de la préparation de cet évènement, a pu recueillir de précieuses informations auprès des visiteurs. Le lundi 14, au cours de la matinée, se sont succédées les classes de CM1-CM2 des écoles de la commune. Après la visite de l'exposition, elles ont participé au « Jeu du Souvenir » sous la forme d'un questionnaire en rapport avec les conflits présentés. La motivation était totale au vu de l'enjeu : une journée complète au Puy du Fou élève+parents à gagner ! Sarah LOCTEAU et Mathéo LETOURNEUX sont les heureux gagnants de ces places, 10 autres élèves, ceux ayant eu la meilleure note au Jeu, se sont vus remettre une copie du texte original de la Marseillaise de ROUGET de L'ISLE.

Un grand Merci à la Municipalité de Château-Thébaud qui a mis à notre disposition la salle de la Tour et les moyens matériels nécessaires, Merci également à tous ceux qui ont permis le succès de cette exposition, notamment les familles qui ont répondu à notre appel en prêtant divers objets et souvenirs en rapport avec nos soldats ! Déjà, se profile à l'horizon un projet qui nous permettra une nouvelle fois de mettre à contribution et d'intéresser les habitants de Château-Thébaud : la célébration du 100ème anniversaire du début de la Grande Guerre en 2014 !

Gérard BOUSSEAU
Président de la Section UNC-AFN de Château-Thébaud

Jérôme BOCQUILLON
Souvenir Français/Commission Archives et Patrimoine

INTERVIEW PAR LA COMMISSION INFORMATION DE CHRISTIAN MORICEAU PRÉSIDENT DE LA SECTION CANOË-KAYAK DE L'AMICALE LAÏQUE

Christian peux-tu nous faire l'historique du club :
En 1978, sous l'impulsion d'Yves Routier, l'Amicale Laïque décide d'ouvrir une section Canoë-kayak.
En septembre 1978, elle sollicite le club d'Aigrefeuille pour une initiation à ce sport sur la Maine à Caffino.
Le club est alors créé sous la Présidence de Jean-Paul Brault aidé d'Alain Secheresse, Jean-Louis Fortin et René Farges.

Pour permettre au club de démarrer rapidement son activité, la Fédération des Amicales Laïques va prêter une vingtaine de bateaux.
Dès Janvier 1979 dans le garage de René Farges, les premiers bateaux en résine vont se construire à l'aide des moules prêtés par « Jeunesse et Sports ».
En Août 1979, le club est déjà reconnu pour sa parfaite maîtrise des travaux en résine et réalise le moule de la fontaine de Pirmil, œuvre du sculpteur Mourad Horsh de St Fiacre.

En juin 1980, c'est l'inauguration du Parc de Pont Caffino.
Au printemps 1983, une crue importante oblige le club à sortir en catastrophe les bateaux du local inondé.
L'année 1986 commence très mal, en Janvier, un incendie se déclare dans la maison de Caffino. Tous les bateaux brûlent…
En Septembre de cette année là, le fourgon du club est « emprunté » une nuit et est retrouvé le lendemain « garé » dans les vignes.
Ce même mois, les membres du club et des amis vont installer un hangar provisoire pour ranger les canoës.
En 1995, est inaugurée la passe à canoës.

Quelle est la composition du bureau actuel :
Président : Christian Moriceau
Trésorière : Nadia Courant.
Secrétaire : Thierry Duguet, auquel il faut ajouter 15 membres du bureau,
3 Moniteurs et 7 initiateurs, tous bénévoles.
David Ravache qui est conseiller départemental et Valérie Sibioude qui est titulaire d'un B.E sont présents le mercredi après-midi aux entraînements.

Quelles sont les équipes engagées en Championnat :
Le club compte 68 licenciés, qui proviennent de Château-Thébaud, de Maisdon, de Vertou et de la Haie-Fouassière.
L'effectif se décompose ainsi : 30 jeunes de 9 à 14 ans et 38 juniors, séniors et vétérans (70 ans, voire plus).
Cela se décline ainsi :
- 1 équipe en National 1 depuis 2009 (Le plus haut-niveau de la discipline avec 14 équipes dispersées aux 4 coins de la France)
- 1 équipe en National 4
- 1 équipe Féminine composée de joueuses de 14 ans à 35 ans
- 1 équipe de slalomeurs en National 2 (Bretagne, Centre, Pyrénées et Alpes)
- 1 équipe de slalomeurs en National 3
- 2 concurrentes qui pratiquent la course en ligne sur 500 m sur bassin plat (discipline olympique)

Christian parle nous des grandes dates qui font le palmarès du club :
- 1983 : 1er médaille du club aux championnats de France sur les Dranses de Morzine. L'équipage Farges - Guillet est médaillé de bronze descente et slalom.
- Années 1988-1990 : Stéphane Douillard et Alain Gautier sont sélectionnés pour les championnats de France
- 1992 : coupe de France à Caffino
- 1999 : Equipe 1 est championne de France de Nationale 3
- 2002 : Equipe 2 termine 5ème du championnat de National 3
- 2003 : Typhaine Maury obtient la médaille d'or aux championnats de France.
- 2007 : Valérie Sibioude rejoint l'équipe de France de kayak polo et participe aux championnats d'Europe.
- 2008 : Valérie Sibioude obtient la médaille de bronze aux championnats du Monde à Edmonton (Canada)
- 2008 : Equipe 1 est Vice championne de France de Nationale 2
- 2009 : Equipe 2 est Vice championne de France de Nationale 3
- 2009 : Equipe 1 termine 10ème du championnat de France de Nationale 1
- 2010 : 4 Femmes du club, membres de l'équipe Départementale sont vice- championne de France de Nationale 1.
- L'équipe 3 : de 2000 à 2009, elle participe au

championnat de ligue des Pays de Loire. Elle se classe dans le milieu de tableau. En 2010, cette équipe remporte le championnat régional, elle monte en inter région.
- 2011 : Equipe 1 termine 8ème du championnat de France de Nationale 1

Le club se classe 28ème au niveau nationale et 1ier au niveau ligue
Challenge jeune : 12 participants de Poussins à Cadets 1er année, ils sont 2ème du département. La finale régionale aura lieu en juin 2012 à Mayenne, le club espère énormément de cette finale.

Quels sont les vœux du Président :
Que notre équipe première reste en National 1
En slalom, j'espère voir Louison Turmeau actuellement en pôle espoir passer en National 1.
Je souhaite aussi pérenniser l'emploi de Valérie Sibioude et voir la création d'une base nautique sur le site de Caffino.

Nous te laissons conclure :
Je rappelle que le club est un partenaire important de l'Association Pont Caffino.
Que notre club participe :
- aux activités du C.E.L de Château-Thébaud.
- Au Téléthon
- Au nettoyage de Printemps.

Nous proposons toute l'année suivant le temps, des locations de canoës-kayaks.
Que toutes les infos utiles sont disponibles sur le site de l'amicale laïque
http://amicale.ecole-mcanonnet.org
Et aussi sur le site de Pont Caffino
basedeloisirs@pontcaffino.fr - www.pontcaffino.fr

STRATÉGIE ET FUTUR DE LA COMMUNE

Environ 80 personnes ont participé à la réunion de présentation des conclusions de l'étude stratégique du cabinet Ponant sur l'avenir de la commune. Réunion où encore une fois se sont confondus pour certains, intérêts personnels et projet collectif.
Pas moins de 27 actions intéressantes ont été dénombrées.

Aménagement du bourg
Dix huit d'entre elles sont en rapport avec l'aménagement du bourg. Elles concernent:
Le développement d'équipements à usage culturel (bibliothèque) ou associatif (terrains de sport, aires de stockage). Cela nécessitera des aménagements de bâtiments existants et des opérations d'achat de terrains.
L'équilibre des zones d'activité commerciale (centre bourg, quartier du Prieuré).
La localisation à proximité immédiate du bourg des futures zones d'habitat qu'il soit privé ou locatif et social.
La valorisation de certains espaces publics existants, aménagements de la circulation et de la sécurité, de liaisons douces, de jardins, de ruelles, de parkings.
Les entrées de bourg (route de Saint Fiacre) et les liaisons avec le site de Caffino.
Enfin la découverte de celui-ci depuis le bourg par l'aménagement de belvédères.

Aménagement du territoire
Les autres actions visent à valoriser l'ensemble du territoire :
Sécurisation de certaines traversées de villages et de carrefours
Mise en place de circulations douces convergeant vers le bourg
Préservation des voies rurales moins utilisées par les véhicules classiques.
Sécurisation des abords du cimetière et de l'accès au parc d'activité de la Poterie.
Réalisation d'une aire de stationnement pour le covoiturage
Du point de vue touristique des actions visant à mettre en valeur le vignoble de la commune, à créer des itinéraires de découverte supplémentaires et à remettre en valeur le patrimoine encore existant complètent l'étude.

Il s'agit de projets importants, onéreux et nécessitant des études complémentaires.
Il s'agit d'opérations sur le long terme (15-20 ans).
Il s'agit enfin de propositions d'actions à choisir, à réfléchir, à prioriser, c'est maintenant l'objet d'un autre travail.
Si vous désirez en savoir plus, notre site internet vous propose cette étude à la rubrique « URBANISME » dans le menu de navigation.

CONTRAT ÉDUCATIF LOCAL ;

Voici les prochains rendez-vous du contrat éducatif local de la commune :

- **Atelier Animateur radio** du 14 au 16 février. La première journée se passe à Château-Thébaud, les deux autres dans les studios de Sun radio à Nantes. Cette activité s'adresse à des jeunes de 12 à 16 ans. L'objectif est de réaliser une courte émission sur le thème de la différence à partir d'une ou deux interviews et de chroniques. Les jeunes seront initiés au montage, à l'écriture radio et à la prise de parole au micro. Chaque jeune repartira avec le CD.
- **Formation au premier secours PSC1** les 20 et 21 février 2012

Ces deux actions se font en partenariat avec l'Amicale Laïque.

- **Tournoi inter-espace jeunes** le vendredi 24 février 2012

Renseignements et inscriptions près d'Annick Grelet, coordinatrice CEL au **02-28-21-34-66**

Rétrospective des actions CEL (contrat éducatif local)
du 1er septembre 2010 au 31 août 2011
« Merci à tous les partenaires éducatifs pour tous ces souvenirs en images »

Spectacle le marché des arts en collaboration **avec l'école de musique, le théâtre balivernes et l'école de danse classique et jazz**

Les initiatives Océanes organisées par **l'Espace Jeunes**

Découverte des plantes comestibles organisée par **la base de loisirs de Caffino**

Découvertes des arts plastiques et initiations au kayak organisées par **l'Amicale Laïque**

Tournoi de baby foot organisé par USCT

Le CEL c'est aussi l'animation organisée par la commune sur le temps de la pause méridienne

Le jardin biologique organisé **par des jardiniers bénévoles**

La fabrication de nichoirs en collaboration **avec L'Amicale Laïque**

Initiation aux échecs en collaboration **avec le club d'échec d'Aigrefeuille sur Maine**

SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE

DU NOUVEAU POUR L'ESPACE JEUNES

Courant janvier 2012, l'Espace jeunes élira domicile au Moulin Chupin courant janvier 2012. Ce déménagement s'accompagne d'une nouveauté, l'accueil des 11-13 ans exclusivement sous forme de passerelle les mercredis après-midi et un créneau pour les 14-17 ans les vendredis soir.
Vous serez conviés très prochainement à une rencontre le samedi 21 janvier pour vous permettre de découvrir le nouveau fonctionnement, de trouver les réponses à vos questions et inscrire vos enfants pour l'année 2012.

Nous vous attendons donc le samedi 21 janvier à 11h, salle du Bois de la Haie

ALSH 2012 :

Les permanences pour les inscriptions à l'accueil de loisirs pour les vacances de février se tiendront du **23 au 27 janvier 2012 à l'accueil périscolaire**. Nous vous rappelons que le centre ouvrira ses portes la semaine du 20 au 24 février.

Le service enfance-jeunesse vous propose de nouveau des séjours et nuitées durant l'été 2012 :

- Un séjour passerelle 11-13 ans du 9 au 13 juillet
- Un séjour 8-11 ans du 16 au 20 juillet
- Une nuitée 6-8 ans les 24 et 25 juillet
- Un séjour 8-11 ans du 20 au 24 août
- Une nuitée 6-8 ans les 28 et 29 août

NOS ESPACES VERTS

Pour la troisième année consécutive, notre commune a reçu le premier prix départemental de FLEURS ET PAYSAGES pour les communes de 2001 à 5000 habitants.
De plus le conseil général propose notre commune pour l'attribution d'une PREMIERE FLEUR au prochain concours régional en 2012.

BRAVO à notre équipe des services des espaces verts pour sa créativité en matière de fleurisse ment et ses démarches éco-citoyennes concernant le paillage, le compostage et sa méthode de désherbage.

VOIRIE : POURQUOI FAIRE DU POINT À TEMPS ? (GOUDRONNAGE, GRAILLAGE)

Comme tous les ans la municipalité s'est attachée les services de l'entreprise Aubron Méchineau pour effectuer l'entretien de son réseau routier qui subit des détériorations dues à la période hivernale. Ainsi les travaux de point à temps consistent essentiellement à combler les trous, les fissures et les légers flashs par l'apport d'émulsion de goudron recouverte de gravillons.
Cette opération se fait localement sur les parties abimées de la plupart des routes de notre commune. Elle permet de colmater les trous et les fissures, ce qui permet à la chaussée d'être moins perméable et de ce fait la protège du gel de l'hiver. Ces travaux sont indispensables pour assurer la bonne tenue des routes et évitent la dégradation de notre réseau routier, ils sont surtout garants, de la sécurité routière
Ceci entraîne bien évidement des nuisances pendant cette période pour les automobilistes, les engins motorisés à deux roues et les cyclistes qui doivent faire preuve de vigilance sur ces parties gravillonnées (des panneaux de signalisation temporaire sont installés jusqu'au balayage).

LA VIE MUNICIPALE

LAURÉATS «FLEURS ET PAYSAGES»

Le 18 novembre, salle des Arcades, avant la remise des récompenses pour le concours communal FLEURS ET PAYSAGES Monsieur Pascal Malard, technicien et responsable du service espaces verts de la commune de la Haie-Fouassière est intervenu avec passion sur le thème « les plantes vivaces au jardin » avec un diaporama et des conseils à l'appui.
La centaine de personnes présente fut très intéressée par cette brillante intervention.

Pour l'année 2011 les lauréats du concours communal sont :

- Catégorie grands jardins
  1er prix : Thierry Cormerais
  2ème prix : Jacques Gautreau
- Catégorie petits jardins
  1er prix : Gilles Huchet
  2ème prix : Gérard Clénet
- Catégorie Jardins paysagers
  1er prix : Gilles Bourasseau
  2ème prix : Salvador Jaen
- Catégorie Balcons et terrasses
  1er prix : Philippe Jaud
  2ème prix : Pascal Philippe
- Catégorie commerces et artisanats
  1er prix : Minute Papill'on
  2ème prix : Auberge La Gaillotière
- Catégorie caves et fermes
  1er prix : Jacques Bousseau
  2ème prix : domaine Drouard
- Catégorie potagers
  1er prix : Jean-Paul Huchet
  2ème prix : Michel Bonnet

TRAVAUX ÉCOLE MARCEL CANONNET

Des travaux ont été réalisés à l'école pour remplacer des équipements devenus vétustes.
Ils ont commencé début juillet se sont achevé à la fin du mois de novembre. Ces nouveaux aménagements se composent de coursives, de préaux, de trois blocs sanitaires ce qui entraînent une nouvelle réorganisation de la cour de récréation.
Cet équipement de qualité a coûté environ 190 000 € + quelques travaux complémentaires pris en charge par les services techniques.
L'inauguration officielle est prévue **le 20 janvier 2012** en présence de l'Inspecteur de l'académie, de l'équipe enseignante, des élus et des parents d'élèves.

ENLÈVEMENT DU MODULAIRE DE CAFFINO

Début novembre, il a été transféré sur le terrain près de la salle omnisports et du terrain de foot.
Ce déplacement s'est passé dans de très bonnes conditions, pour un coût de 1644,50 € + les travaux de raccordement en eaux usées, eaux pluviales, électricité
Ce bloc-sanitaire sera mis début janvier à la disposition des joueurs du club de foot et ponctuellement à d'autres utilisateurs pour des manifestations comme les randos, raids etc
Les membres de la commission « sport, culture et associations» vont travailler sur une convention de mise en utilisation.

LA VIE MUNICIPALE

HOMMAGE À DANIELLE COUPRIE

Danielle COUPRIE, Dany pour les amis, nous a quittés. Le destin a voulu que ce départ définitif ait lieu brutalement et loin de Château-Thébaud, comme en secret, illustrant une dernière fois la modestie et la discrétion qui accompagnaient tous les actes de sa vie. Et du coup, nous avons du mal à admettre qu'elle ne participera plus à nos côtés aux différentes activités et animations proposées sur la commune.
L'engagement de Dany au sein de l'Amicale Laïque était un engagement politique, très fort, sous-tendu par un attachement vrai aux valeurs laïques et à la démocratie. Mais il allait de pair avec un engagement humain et le souci de rendre service. C'est pourquoi on rencontrait l'institutrice, du temps de son activité, et encore plus depuis qu'elle était retraitée, lors de toutes les activités festives de l'Amicale Laïque, toujours présente pour en assurer les tâches les plus ingrates. Elle était responsable de la section anglais depuis sa création, après avoir assuré longtemps la responsabilité de la piscine-loisir. Elle participait aux randonnées, aux cours d'informatique, s'occupait du loto, était responsable de secteur sur le bourg, représentait la randonnée auprès de l'Association Pont Caffino et était déléguée de notre secteur géographique auprès de la FAL44 …
Elle était partout. Dany, tu vas beaucoup nous manquer.

Article écrit par Françoise Simon sur la demande de la commission « Infos & Communication ».

CLASSIC LOIRE ATLANTIQUE

La Classic Loire Atlantique, épreuve cycliste réservée aux professionnels aura lieu le **samedi 17 mars**. Elle traverse notre commune comme l'an passé par Caffino, rue de l'Abbé Ménardeau, route de Saint Fiacre et Bel Abord.
Cette course étant sélectionnée pour la Coupe de France, **le circuit sera fermé à la circulation ce samedi 17 mars de 12h15 à 17h15**.
Merci de votre compréhension.

LA VIE SCOLAIRE

ÉCOLE PUBLIQUE MARCEL CANONNET

Quelques conseils pour les inscriptions : concernant l'année scolaire 2012/2013

En maternelle :
Nous accueillerons pour l'année scolaire 2012 les enfants nés en 2010 en fonction des places disponibles (en priorité les enfants nés en début d'année 2010). Les enfants nés en 2009 et antérieurement seront tous accueillis.
Nous vous invitons à prendre contact avec l'école sans tarder : vous pourrez visiter l'école, nous vous présenterons le projet de l'école et répondrons à vos questions.

En élémentaire :
Tous les enfants du CP au CM2 peuvent être inscrits.

Les documents à fournir :
- les pages des vaccinations obligatoires
- le livret de famille
- le certificat de radiation s'il s'agit d'un changement d'école
- le certificat d'inscription délivré par la mairie de Château-Thébaud

Pour en savoir plus, prenez contact avec M. Pénisson, Directeur par téléphone : 02 40 06 53 10 (répondeur) par fax : 02 40 06 46 67 par courriel : ce.0440496A@ac-nantes.fr et visitez le site de l'école : www.ecole-mcanonnet.org

LA VIE ASSOCIATIVE

Téléthon 10 ans CHÂTEAU-THÉBAUD

- ✔ **Merci** pour **votre très forte présence** à ce 10ème Téléthon.
- ✔ **Merci** pour **votre soutien**, 22 associations de la commune, 200 bénévoles et de très nombreux participants !
- ✔ **Merci** pour votre **très fidèle générosité : 20 423,26 euros.**

Cette collecte 2011 va permettre à l'AFM de poursuivre sereinement mais sans relâche, la recherche vers les guérisons.

Caffino Base de loisirs nature

ASSOCIATION PONT CAFFINO

«Les Journées du Patrimoine», les 17 et 18 septembre derniers, ont rassemblé sur le site de Pont Caffino, l'association «Recherches et Découvertes» de Maisdon sur Sèvre ainsi que la commission recherches «Archives et Patrimoine» de Château-Thébaud, qui ont conjointement et respectivement mis en place une exposition ainsi qu'un diaporama sur l'histoire du lieu, intitulés « La Carrière et son amie la Maine ». Deux balades commentées ont également de part et d'autre de la Maine, au départ de la base de loisirs nature, été animées. Nous remercions ces deux groupes de recherche, ainsi que les personnes qui ont contribué par leurs témoignages et/ou archives, à l'élaboration de ces outils de communication, que nous tenons dorénavant à la disposition des scolaires… venant découvrir le site de Pont Caffino.

Annoncés depuis quelques temps pour une durée de sept mois, les travaux des nouveaux vestiaires-sanitaires ont débuté par l'enlèvement, le six octobre dernier, du préfabriqué existant. Par sécurité lors de cette première phase de travail (enlèvement, décaissage…), les programmes d'animations organisés traditionnellement lors des vacances d'octobre n'ont pas été proposés.
Rendez-vous est donc pris aux vacances de février (en d'autres lieux), ainsi qu'aux vacances d'avril (avec des nouveautés), pour allier la découverte et la pratique de sports de pleine nature à la découverte et à la sensibilisation à l'environnement.

La journée «A la découverte des fleurs de Pont Caffino» est maintenant un rendez-vous attendu, et ceci grâce aux participants de plus en plus nombreux qui proposent de nouvelles approches et ateliers thématiques pour partager ce moment de convivialité animé par Bernard, paysan confiturier. Le dimanche 15 avril 2012 est donc sur votre agenda, à marquer d'une fleur de votre couleur préférée !
Par ailleurs, l'association élabore en cette nouvelle année, un calendrier, où à partir du printemps prochain les individuels (adultes et adolescents) pourront s'inscrire sur un ou plusieurs créneaux de découverte ou de perfectionnement d'activités (escalade, tir à l'arc, canoë-kayak…).

Afin de vous tenir informés des manifestations, programmes, évènements…, nous vous invitons à consulter notre site internet et/ou à nous communiquer votre courriel pour recevoir directement, en temps et en heure, les plaquettes et informations s'y rapportant.

Informations et renseignements :
Association Pont Caffino - 02 40 06 54 07
basedeloisirs@pontcaffino.fr - www.pontcaffino.fr

Amicale Laïque de Château-Thébaud

SPECTACLE CHARIENKO

Guitares, saxophone, clarinette et violon, trois musiciens qui s'accordent à jouer les mélodies entrainantes, de la musique Tzigane et celle des Balkans.

Le samedi 10 mars 2012 à 20h30 à l'Espace Bois Joli

Entrée 7€ par adulte, gratuit pour les moins de 5 ans et 3€ de 6 à 18 ans.

Réservation possible au **02 40 06 58 84** Concert organisé par l'Amicale Laïque.

De la Résistance à l'esprit de résistance - Projection-débat

Qu'avons-nous fait des idéaux du Conseil National de la Résistance et notamment des services publics ? Résister se conjugue-t-il au présent ?

Walter BASSAN, Stéphane HESSEL, de quels messages sont-ils porteurs?

L'Amicale Laïque vous invite à venir en débattre après la projection du film de Gilles Perret : Walter, retour en résistance

Mardi 31 janvier 2012, à 20h, Café le Saint-Thomas, à Château-Thébaud

Avec la participation de **Thomas GINSBURGER**, Président national des Fils de déportés, et de **François LEMENAHEZE**, Directeur de l'école publique de Saint-Lumine de Clisson.

ASSOCIATION DES VIGNERONS

Grande journée conviviale de l'Association des Vignerons
Ouverte à tous - Dimanche 4 mars 2012

Castelthébaldais invitez vos amis au concours des vins

- 8h30 : dégustation – Salle du Bois de la Haie
- 11h30 : proclamation puis vin d'honneur – Salle du Bois de la Haie
- 13h00 : menu vigneron – Espace Bois Joli
- 16h00 : visites des caves selon planning défini lors de la proclamation

Chaque étape de la journée peut être consommée séparément

Contact : 02 40 06 56 42 ou par mail : contact@poiron-dabin.com

ADMR

L'ADMR, l'association du service à domicile s'adresse à tous

- aux personnes à partir de 60 ans,
- aux personnes handicapées,`
- aux familles.

ADMR la référence du service à la personne

Rester chez soi :

C'est le vœu de tous. Tout particulièrement les personnes âgées qui sont attachées à leurs souvenirs et n'aiment pas changer leurs habitudes.

Quand il devient difficile d'accomplir seul certains gestes de la vie quotidienne, une aide devient indispensable.

Un coup de main pour les familles :

Une naissance s'annonce, quel bonheur de pouvoir prendre du temps pour la famille, avec une aide à domicile ou travailleuse familiale pour vous seconder.

Quand l'un des conjoints est malade, du personnel de confiance peut vous aider dans l'entretien de la maison, vous aider à préparer les repas.

Ces prestations peuvent être en partie financées par le Conseil Général, les caisses de retraite, certaines mutuelles ou par la caisse d'allocations familiales pour les familles.

Par la relation forte qu'ils développent, les bénévoles et les professionnels de l'ADMR favorisent les liens avec l'entourage pour éviter l'isolement. Les interventions se font dans le respect des choix de la personne, valeur essentielle de l'ADMR depuis plus de 60 ans.

Que vous soyez une famille, une personne âgée, n'hésitez pas à nous contacter :

A la Maison des Services du Vignoble située à la Haye Fouassière.

Ouvert du lundi au vendredi au 02 40 03 89 62 (vous pouvez laisser une message) ou par mail : levignoble@asso.fede44.admr.org

L'ADMR recherche des bénévoles, n'hésitez pas à nous rejoindre.

LA VIE ASSOCIATIVE

CLUB DES AMIS RÉUNIS DE CHÂTEAU-THÉBAUD

PROGRAMME DES SORTIES POUR L'ANNÉE 2012

DATES	PROGRAMME	PRIX
Samedi 3 mars	Spectacle « Holiday on Ice » au Zénith de Nantes à 14h Date limite d'inscriptions jeudi 26 janvier	58,00 €
Jeudi 22 mars	La Noce Maraîchine en Vendée avec déjeuner spectacle, Visite de la corniche Vendéenne St Gilles Croix de Vie –Temps libre Date limite d'inscriptions jeudi 01 mars. Déjeuner compris	A partir de 60,00 €
Mercredi 25 avril	Château Gontier & La Cité Médiévale de Ste Suzanne Date limite d'inscriptions jeudi 29 mars. Déjeuner compris	A partir de 64,00 €
Mercredi 23 mai	Journée Médiévale en pays de Dinan Visite guidée de la ville Date limite d'inscriptions jeudi 26 avril. Déjeuner compris	A partir de 67,00 €
Mercredi 13 juin	De la pointe du Raz à Locronan Date limite d'inscriptions jeudi 10 mai. Déjeuner compris	A partir de 53,00 €
du 29 juin au 05 juillet	Au cœur de l'ALSACE Pré-inscriptions le jeudi 19 janvier. Acompte 100,00€ pour le 16 février	798,00 €
Mercredi 26 septembre	Au carrefour de l'Anjou et de la Vendée : Maulévrier- Mortagne/ Sèvre Haut bocage vendéen à bord d'une machine à vapeur ou de l'autorail (selon disponibilité) Date limite d'inscriptions jeudi 30 Août. Déjeuner compris	A partir de 62,00 €
Courant octobre	Inter Club	A préciser
Septembre 2012	Une journée est prévue à PARIS avec visite à l'Assemblée Nationale Il reste 8 places. Inscrivez-vous rapidement.	A préciser

Renseignements et inscriptions au Club le jeudi (voir calendrier des rencontres du Club année 2012 Bulletin communal octobre 2011) ou au 02.40.03.25.65

INFOS PRATIQUES

RAPPELS

BULLETIN MUNICIPAL
Le prochain bulletin paraîtra mi-mai les articles seront à déposer avant le **20 avril 2012**.

RECENSEMENT MILITAIRE
Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.
La mairie, vous remettra alors une attestation de recensement qui vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à un examen (BEPC, BAC, permis de conduire…).
Sont invités à venir se faire recenser en mairie les jeunes gens nés en 1996.
Pièces à fournir : carte d'identité, livret de famille, justificatif de domicile.

ETAT CIVIL

Bienvenue

NAISSANCES

Liam JAMIN	Le Maupas
Basile TESSIER	Château Bordin
Kélya JAUMOUILLE	Le Petit Douet

MARIAGE

Michèle GUILLAUME & Bruno GUIOCHET
13 rue des Javelles

Souvenirs

DÉCES

Gérard DESPALIER, 68 ans	31 rue du Pot Gris
Jean DOUILLARD, 89 ans	La Fruitière
Marie PERREAU veuve HERVOUET, 91 ans	La Noë
René BOUCHAUD, 73 ans	4 rue du Clos de la Grange
Danielle COUPRIE,	Caffino

EVÈNEMENT PARENTALITÉ «ETRE PARENT CEP'ASSIONNANT»

Le Conseil général, la Mutualité sociale agricole, la Caisse d'allocations familiales, la Maison départementale des adolescents, les communes et les communautés de communes organisent avec les associations et structures enfance-jeunesse une **semaine de la parentalité du 12 au 17 mars 2012**, avec des actions réparties sur tout le territoire du Vignoble Nantais.
Parents, vous pourrez vous informer, visiter des structures, échanger entre parents, rencontrer des professionnels, participer à des animations avec vos enfants…

Programme à Château-Thébaud

Mercredi 14 mars 2012, 15h-16h30 à l'accueil périscolaire
Après-midi contée, pour les parents et enfants de 3 à 10 ans
Organisé par la bibliothèque associative, l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs municipaux.

Vendredi 16 mars à l'Espace Bois Joli
18h-19h30
Atelier cirque, animé par Pascal Flamand de l'association Chapiteau t'es beau : 02.40.03.69.05 ou 06.23.41.10.09 ou chapitotebo@gmail.com

Contes : pioche composée de contes, comptines, devinettes sur le thème de la parentalité par Fabioly : 06.17.95.63.84

Stands d'information :
- Maison départementale des adolescents : 02.40.20.89.65
- Association d'action éducative sur les permanences espace conseil parents-enfants (Maison de la justice et du droit) : 02.51.79.16.18

Exposition de photographies réalisées par des adolescents accompagnés par le Service social de protection de l'enfance : 02.51.72.93.00

20h-21h30
Soirée spectacle pour tous : parents, enfants, élus, bénévoles, professionnels… de 3 à 99 ans.
Numéros de cirque réalisés par des enfants de l'Institut médico-éducatif de Vallet, association Adapei, avec l'animation sportive départementale.
Comédie musicale qui fait rire petits et grands, avec la compagnie Laurent Deschamps La Tête à Toto :
Contact Sophie GUERIN – Communauté de communes Sèvre, Maine & Goulaine au **02 40 54 86 71**

CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

		JANVIER 2012	
20	Municipalité	Inauguration travaux école	Ecole M. Canonnet
20	Muscadines	Concert	Espace Bois joli
20	UCN	Assemblée générale	Maine
21	Tennis de table	Galettes des rois	Salle des loisirs
22	Amicale laïque	Loto	Bois de la Haie
28-29	Amicale des pompiers	Galette/belote	Espace Bois Joli
		FÉVRIER 2012	
04	Tennis de table	Tournoi double local	Salle des loisirs
04	Sol en Vigne	Concert	Espace Bois joli
11	Chasse	Ass général et repas	Arcades
18	Supporters usct	Concours de palets	Omnisports
23	Amis réunis	Concours de belote	Arcades
		MARS 2012	
04	Vignerons	Concours des vins	Esp Bois Joli + Bois de la Haie
10	Comité des fêtes	Ass général et buffet	Arcades
10	Sté de Chasse	Concours de belote	Bois de la Haie
10	Amicale laïque	Concert	Espace Bois Joli
14	Don du sang	Collecte	Bois de la Haie
16	Conseil Général 44	Evènement parentalité	Espace Bois Joli
17	Club amis réunis	Loto	Bois de la Haie
31	USCT	Soirée Foot	Espace Bois joli
		AVRIL2012	
21	USCT	Tournoi débutants	Terrain de sports
22	**ELECTIONS PRESIDENTIELLES**		Maine + Arcades
28	Alaska	tournoi badminton	Omnisports
29	Amicale laïque	Rando VTT / Roller	Bois de la Haie
29	Comité des fêtes	vide grenier	Espace Prieuré
		MAI 2012	
05	Tennis de table	Tournoi double féminin	Omnisports/Loisirs
06	**ELECTIONS PRESIDENTIELLES**		Maine + Arcades
06i	Supporters usct	buffet	Terrain de sports
08i	UCN	vin d'honneur et buffet	Arcades + Maine
11-12-13i	Balivernes	Festival	Espace Bois joli
12	Basket	Nuit du basket	La Haye Fouassière
12	Tennis de table	Tournoi fin d'année	Bois Haie + Salle loisirs
17	USCT	Tournoi de sixte	Terrain de sports
18-19-20	Balivernes	Festival	Espace Bois joli

NOUVEAU SUR LA COMMUNE

CocciMarket

Des nouveaux propriétaires au COCCI-MARKET

Depuis le 7 décembre Christine et Damien Aubineau, issus de l'hotellerie-restauration, métiers de la bouche, sont heureux de vous accueillir et de vous faire découvrir leur nouvel espace traditionnel : Boucherie, charcuterie et fromage à la coupe.

Vous y trouverez également de l'épicerie, crémerie, surgelés, fruits, légumes, pain et dépôt de gaz.

Les horaires d'ouverture sont : Du mardi au samedi de 8 h à 13 h et 15 h à 20 heures
Le dimanche et lundi de 9 h à 13 h.
Le magasin est fermé le lundi et dimanche après-midi.

Leur devise est « être à l'écoute des clients ».
Ils souhaitent développer de nouveaux services très rapidement comme le relais-colis.
Prochainement ils vous proposeront des produits bio et des poulets rôtis sur commande les vendredi, samedi et dimanche.
Ils sont également à votre service pour des livraisons à domicile.
Contact : Christine et Damien Aubineau – tél. 02.40.47.19.31
N'hésitez pas à leur rendre visite, le meilleur accueil vous sera réservé. La pérennité de ce magasin de proximité dépend de chacun.

La commission « informations et communication »

ASTORYA

Expert en solutions documentaires

- Expertise documentaire
- Gestion électronique de documents
- Dématérialisation et archivage de documents
- Solutions globales informatiques
- Solutions d'impression

Siège social : La Praudière – 44690 CHATEAU-THEBAUD
Tél. : 09 54 61 50 67 Fax : 09 59 61 50 67

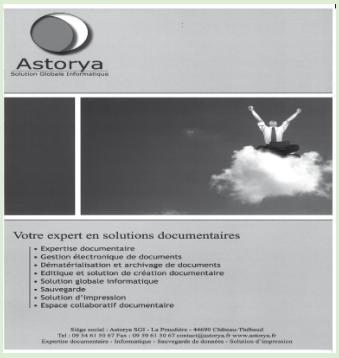

SECOURS POPULAIRE

Le secours populaire de Basse et Haute Goulaine organise une braderie de vêtements
Vendredi 10 février de 16h à 19h et
Samedi 11 février de 8h30 à 12h00
Salle Paul Bouin
Ouvert à tous
Contact : Mme THIERY **02 40 03 58 18**

Infos pratiques

Portes ouvertes au collège Saint-Blaise (Vertou)

Samedi 21 Janvier 2012 de 9h30 à 12h

Pour cette 15ème édition, M. Béraud, chef d'établissement, fera une présentation du collège à 9h30, 10h15 et 11h au cinéma Ciné Vaillant.
Durant cette matinée, les visiteurs pourront découvrir les locaux du collège : salles de technologie, multimédia, de sciences expérimentales, d'arts plastiques, de musique, salle de documentation
Contact : Collège Saint Blaise 14 rue du Général de Gaulle 44120 VERTOU
Tél : 02.40.34.37.61
Site internet : www.collegesaintblaise-vertou.fr

MFR

Le centre de formation d'apprentis des Maiso es accueille les jeunes en alternance

Sous statut scolaire :
le D I M A (Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance) permet aux jeunes de 15 ans de choisir ou confirmer leur orientation après une 5ème ou 4ème (bâtiment, alimentation, mécanique, commerce,…)

En apprentissage (sortie de 3ème ou âgés de 16 ans) :
- C.A.P. menuisier fabricant
- C.A.P. menuisier installateur
- B.P. (Brevet Professionnel) menuisier

Nos portes ouvertes :
Samedi 4 février et Samedi 24 mars 2012
De 10h à 17h

MAISON FAMILIALE
Route de la Blairie
44190 CLISSON
Tél.02.40.06.91.51 - Fax 02.40.54.73.80
e-mail : mfr.Clisson@mfr.asso.fr
Antenne du Centre de Formation d'Apprentis des Maisons Familiales

Intercommunalité

Sol en Vigne

L'association intercommunale de musique Sol en Vigne vous souhaite tous ses vœux…

L'Assemblée Générale de l'association a eu lieu le 7 octobre dernier. Après de bons et loyaux services, l'ancienne équipe de Sol en Vigne a souhaité passer le relais à de nouveaux bénévoles M. Joseph Soulard en assure désormais la présidence, Mme. Marie-Claire Bredin est la trésorière et M. Pierre Vaslin le secrétaire.

Le 19 novembre dernier, Sol en Vigne, le Quatrain et le Local'J, ont permis à quatre formations de musiciens de monter sur scène dans des conditions professionnelles. Ainsi, Zul'Ra, Nervous Breakdown, Andromak et Lady Marguerite nous ont offert leurs compositions. Un public de 150 personnes composé de jeunes et de parents, ont donc pu découvrir les «nouveaux talents» de la communauté de communes où de nombreux styles étaient représentés : Rock, Pop, Métal, etc... Au Quatrain, encadrés par 3 techniciens professionnels, les groupes ont pu apprécier les conditions techniques dans lesquelles ils se sont produits. Une expérience qu'ils ne seront certainement pas prêts d'oublier...

Agenda :
- **Le 04/02/12 :** concert des élèves de l'Ecole de musique, à Château-Thébaud, à l'Espace du Bois Joli.
- **Le 24/03/12 :** concert au Quatrain, en partenariat avec les harmonies de l'OHN 149 de St Sébastien-sur-Loire et des Musicadets de Château-Thébaud.
- **Le 05/05/12 :** concert à La Cantrie de l'ensemble des cordes de l'Ecole de musique.